

Le conseil s'interroge sur la fermeture de classes

Le conseil municipal, réuni mercredi 27 mars, s'interroge sur la fermeture de classes et la publicité lumineuse dans l'espace public. l'ensemble des élus veulent la réduire.

Festival du jeu et petite enfance

Pour introduire la séance de conseil municipal du mercredi 27 mars, Hélène Burgat, maire, a souhaité rappeler deux récents événements. Le succès du 6^e Festival du jeu qui s'est déroulé le week-end des 16 et 17 mars ; ainsi que la Semaine nationale de la petite enfance qui s'est déclinée dans de multiples activités et plusieurs structures liées à la parentalité.

Fermeture de deux classes

La maire a partagé son « **inquiétude concernant une probable fermeture de deux classes dans les quartiers du Plateau et des Tilleuls, notant un delta entre les chiffres de la Ville et ceux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) concernant les effectifs d'enfants. Quels seront les chiffres réels des inscriptions scolaires en juin prochain ?** »

École et emploi

Joël Jeanne, élu de « Mondeville ensemble », s'est exprimé sur trois sujets d'actualité. L'école, en évoquant 77 possibles fermetures de classes dans le Calvados. Il a aussi rappelé ses critiques quant aux transports et « **le risque de nouvelles suppressions d'emplois dans le cadre de la reprise de l'entreprise Bosch** ».

Budget

Après le vote des comptes administratif et de gestion entraînant une affectation des résultats de l'année 2023, le conseil a pris une décision modificative du budget 2024. La reprise de l'excédent 2023 permet d'équilibrer la section de fonctionnement 2024 pour un montant de 2 007 725 €. En investissement, après report des recettes et des dépenses 2023, le budget principal de la com-

mune s'élève à 3 212 841 €. Deux budgets annexes, transports et pompes funèbres, ont été approuvés distinctement.

Publicité dans l'espace public

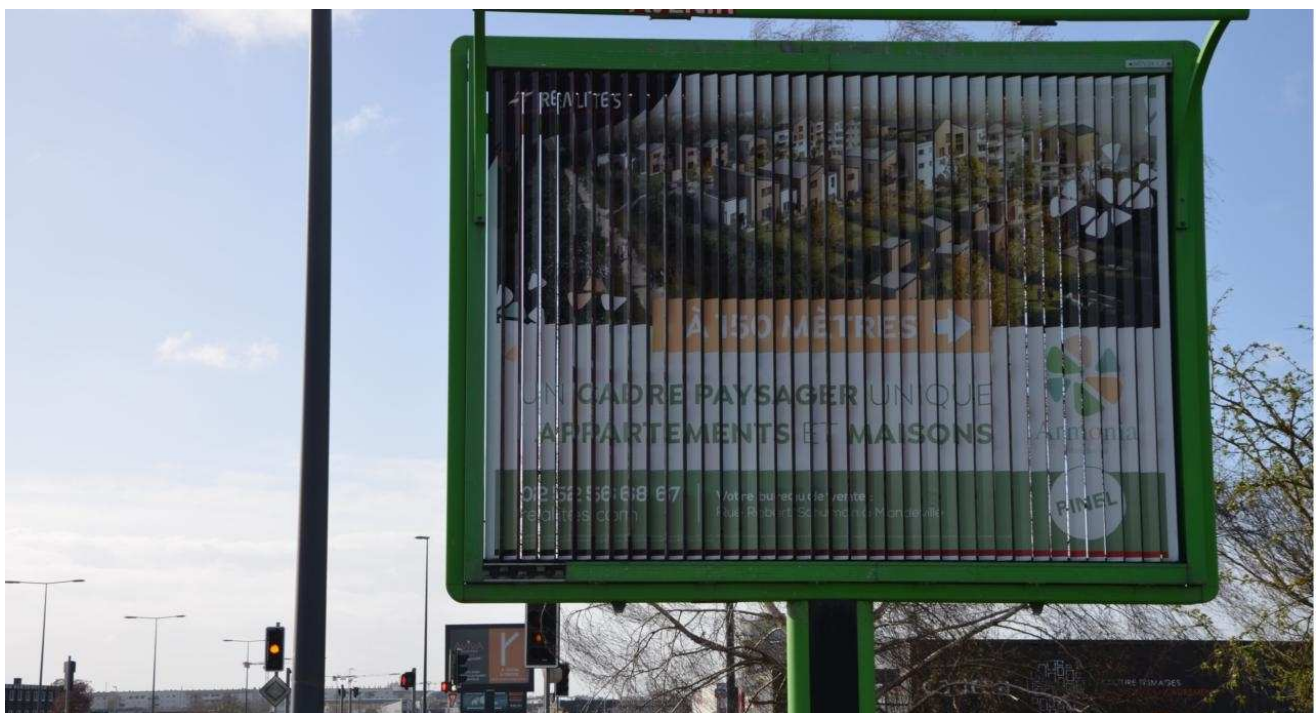
Le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) a été soumis au conseil pour avis, après consultation de la commission urbanisme et transition écologique.

La Ville a apporté plusieurs amendements sur les règles générales et la cartographie. Les élus veulent que la publicité lumineuse soit restreinte et sévèrement encadrée.

Ils regrettent que le document ne prenne pas suffisamment en compte cette volonté. Sylvain Girardon, élu « Tous Mondevillais – écologie », demande « **la suppression pure et simple de l'affichage numérique par sobriété énergétique** ». Hélène Burgat indique la possibilité de sanctions significatives, par la Ville dans son rôle de police, en cas de non-respect des règles.

APIcité

La Ville accueille le rucher école de l'Abeille normande depuis vingt et un ans. Pour la 7^e année, Mondeville est labellisée API cité et signe une convention avec l'Union nationale de l'Apiculture.



La multiplication des panneaux publicitaires interroge la municipalité de Mondeville. Ouest-France